

POUR UN BON MAÇON (Les maçons, le beau en maçonnerie)

On avait pas trop confiance

Les bâtiments en pierres de taille sont très rares. Aucun ancien n'a vu construire au village une maison avec ce matériau. La pierre de taille est rarement utilisée, même pour construire les angles des bâtiments. "On les faisait avec des pierres de tout-venant qu'on trouvait aux alentours du village" (Raoul Bessac). Coutume qui explique l'adage : "Per un bon maçon toti li pèiras fan canton", pour un bon maçon toutes les pierres peuvent servir de pierres d'angle.

La tradition des maisons en pierres de tout-venant est remise en question par l'arrivée des agglomérés en béton, pleins puis creux, fabriqués industriellement. Les seconds permettent de réduire fortement le prix du gros-œuvre, ils s'imposent à la fin des années 50. "On les a utilisés que petit à petit, on avait pas trop confiance" (Raoul Bessac).

Un crépi, ça fait plus fini

Pendant longtemps, ceux qui en ont les moyens font crépir les façades de leur maison. Le crépi améliore l'étanchéité des façades et "fait plus fini". Mais, surtout, le crépi est signe de la richesse du propriétaire. "La preuve en est qu'aux Aires, de nombreuses façades nord et est - façades qui ne donnent pas sur la rue - ne sont pas crépies, alors que les façades principales le sont. Or, les façades nord et est sont les plus exposées aux intempéries" (Raoulet Bessac).

En 1966 encore, alors que la réfection du crépi d'une vaste demeure révèle une façade de pierres de taille bien appareillées, un peu dans le style du château voisin, les propriétaires n'y accordent aucune attention. "On jointoyait pas, c'était pas l'habitude." La mode du décroûtage et du jointoiment des pierres, réalisation d'un joint en creux qui épouse méticuleusement les formes, est relativement récente. La première façade reprise ainsi l'a été en 1967, à la demande de monsieur Thèmes, restaurateur nîmois qui vient d'acheter une maison au village.

La mode du décroûtage et du rejointoiment apparaît à une époque où, pour des raisons strictement économiques, les agglomérés creux deviennent le matériau dominant dans la construction des villas. Or ce matériau est aussi perméable qu'une éponge, il est impératif de crépir. En décroûtant ses murs, le propriétaire d'une maison en pierres exprime sa distinction.

Un plafond bien lisse, ça fait moderne

Jusque dans les années 50, les gens font plâtrer les poutres apparentes, afin de leur donner une forme rectangulaire bien nette. Pour que le plâtre tienne, les maçons entaillent les poutres à la hache et plantent quelques clous. Dans d'autres maisons, pour faciliter le chauffage, on abaisse les pla-fonds, masquant ainsi les poutres.

Cette opération permet aussi d'obtenir une surface parfaite, bien plate et lisse, comme dans les villas, "ça faisait moderne!" La tendance s'inverse au début des années 60. Des clients, comme Alexandre Teissier, avocat à Nîmes, demandent alors aux maçons de casser les plafonds abaissés auparavant et de décroûter les poutres. La mode est au rustique.

Il en est de même pour les cheminées. "Entre 1945 et 1965 on a démolit des cheminées en pagaille" (Antoine Massia). Les propriétaires ne laissent souvent subsister dans le plafond qu'un trou permettant le passage du tuyau du fourneau ou, par la suite, du poêle à mazout. Quand ils épargnent la hotte, ils la font mettre d'équerre. Les anciennes hottes, bombes (ventrues), ne sont plus de mise, elles font ringard. La mode revalorise les cheminées en pierres. Construites souvent dans des maisons neuves, celles-ci ne sont pas fonctionnelles, elles sont décoratives.

Qu'elles tirent ou non n'a pas grande importance. Au cours des années 70, la construction de cheminées en pierre prend un nouvel essor mais, "là, il fallait qu'elles tirent". Il s'agit alors d'économiser un fuel devenu très cher. Les soucis écologiques de quelques-uns renforcent le phénomène. Alexandre Teissier, une fois encore, joue le rôle de précurseur. Dès 1963 il installe dans sa salle de séjour une cheminée en pierres récupérée dans une ancienne maison d'un village voisin.

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.*

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
 Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
 Rédaction : L. DURET
 Photos : L. Nardini, J-M. Andriuzzi, C. Nardini
 Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
 accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>
www.montpezat-gard.fr



➔ Edito spécial

Du 16 au 17 juin 2025 — Une nuit de choc, une volonté intacte

Dans la nuit du 16 au 17 juin, vers 22h30, un incendie a ravagé notre boulangerie communale. Le choc est immense. Cet événement dépasse de loin la perte foncière : c'est une blessure profonde pour notre commune, pour notre quotidien, pour notre territoire. Sur notre commune, une boulangerie, ce n'est pas un simple commerce. C'est un lieu de vie, un repère, un symbole de lien social et d'économie locale. C'est aussi le fruit du travail d'un artisan, de salariés et le point d'ancrage de bien des habitudes et des rencontres. Cette perte affecte tout le monde : les habitants, les familles, les professionnels.

Mais dans l'épreuve, notre énergie collective ne faiblit pas. Bien au contraire. Dès les premières heures, nous avons mis en mouvement tous les leviers possibles. Nous mobiliserons tous les moyens, toutes les forces, toute l'énergie nécessaire pour permettre une réouverture rapide. Ce sera fait. Et ce sera fait avec ambition, solidarité et efficacité. Nous travaillons dès à présent à un plan de relance : suspension du loyer, accompagnement du boulanger, soutien aux professionnels impactés, aides à la reconstruction, partenariats institutionnels et appel à la mobilisation citoyenne. Rien ne sera laissé de côté. Ce drame doit aussi être entendu au-delà de notre village. Il est un signal d'alarme pour nos territoires ruraux. Chaque fermeture en milieu rural est un coup dur, chaque perte peut devenir un tournant. Nos bourgs ne peuvent pas être les oubliés de la République. Ils ont besoin d'investissements, de protection et surtout d'une vision à long terme.

Je remercie chaleureusement les voisins qui, dans un geste fort de solidarité, ont accueilli les familles impactées, ainsi que les sapeurs-pompiers et la gendarmerie pour leur action exemplaire. Je veux aussi saluer la solidarité venue de l'extérieur : messages, soutiens et propositions d'aide nous ont profondément touchés. Preuve que, même en milieu rural, nous ne sommes jamais seuls.

Ce qui ne tue pas rend plus fort, notre commune, elle, ne pliera pas. Nous reconstruirons, ensemble. Plus que jamais, nous resterons unis, solidaires et tournés vers l'avenir.

Jean-Michel ANDRIUZZI
 Maire de Montpezat



Sous le soleil, l'action continue

Ce début d'été s'ouvre dans une atmosphère politique toujours instable. Un an après la dissolution de 2024, la vie démocratique reste secouée, tiraillée entre défiance et incertitude. Les équilibres sont fragiles, les réponses tardent et les tensions demeurent vives. Pourtant, nos territoires doivent avancer. Dans ce contexte mouvant, la gestion locale réclame prudence, lucidité et constance. La résilience démocratique se construit aussi ici, dans l'action quotidienne, au plus près des habitants, loin des postures nationales et des promesses lointaines.

En dépit de ce contexte, nous poursuivons notre travail quotidien et avançons sur les grands projets de la commune. Les travaux de La Queyrade débiteront après l'été, mais les lots sont d'ores et déjà commercialisés.

Le projet Cœur de village commencera avant la fin de l'année : les subventions sont désormais notifiées. Nous avons obtenu 60 % de financement, grâce à la Région Occitanie, au contrat de territoire du Conseil départemental, au Fonds vert (33 % pour la désimperméabilisation), ainsi qu'à l'État via la DETR.

Les obstacles administratifs semblent enfin derrière nous. Je suis confiant quant à la pose de la première pierre de la Maison en Partage, ainsi que du Hameau de la Melette à Cante Perdrix avant la fin de l'année.

La réfection des chemins pour l'année 2025 sera achevée fin juillet, ce qui marquera la fin du plan pluriannuel d'investissement consacré à ce volet.

Les aires de jeux pour enfants ont encore été améliorées, ce qui clôt également le plan pluriannuel dédié au projet Enfance-Jeunesse, même si quelques ajustements seront apportés d'ici 2026.

En ce début d'été, restons attentifs au risque incendie : le débroussaillage doit se poursuivre partout où cela est nécessaire.

Avec l'arrivée brutale de la chaleur, la vigilance canicule s'impose, notamment pour nos aînés et nos enfants. Le chantier du parking route de Sommières a été retardé en raison des fortes pluies du printemps, qui ont fragilisé les sols et rendu impossible le passage de l'engin de terrassement. Il a donc été décidé de reporter les travaux au mois d'août.

Soleil et pluie favorisent la pousse des herbes et, sans recours aux pesticides, l'entretien des rues et chemins reste un défi, particulièrement au printemps. Nous pratiquons désormais la fauche tardive, qui permet aux fleurs et plantes sauvages de compléter leur cycle, au bénéfice de la biodiversité. Cette méthode, plus respectueuse, est bénéfique pour nos sols... et pour notre santé. Je tiens à saluer ici le travail remarquable de nos agents, qui entretiennent notre territoire avec énergie et engagement. Les projets de transformation du village avancent, malgré les contraintes administratives. Nous poursuivrons nos efforts pour adapter notre commune aux bouleversements écologiques et aux mutations sociales qui marquent notre époque.

Dans cet esprit, nous avons accueilli le tournage d'un court-métrage sur la commune, conçu pour valoriser en quelques scènes la vie dans nos territoires ruraux. Une initiative simple mais précieuse, qui montre notre attachement à ce que nous sommes, à ce que nous faisons, et à ce que nous voulons transmettre.

Je reste profondément optimiste : ensemble, nous relèverons les défis qui se dressent devant nous. En ce début d'été, la chaleur est là : profitez-en pour vous reposer, vous ressourcer et passer du bon temps avec vos proches.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean-Michel ANDRIUZZI
Maire de Montpezat

SOIRÉE ESPAGNE ! SAMEDI 19 JUILLET 2025
À PARTIR DE 20H00

AU MAS DE LA FORGE

19€

SUR RÉSERVATION MENU
ENSALADILLA
FIDEUÀ (AU POISSON)
CRÈME CATALANE

ET AUSSI AU COMPTOIR SANGRIA, PATATAS BRAVAS, BOCADILLOS...

RÉSERVATIONS ET PAIEMENT AUPRÈS DE SANDRINE AU 06.84.71.89.63

AVEC LA PARTICIPATION DES DANSEUSES DE L'ASSOCIATION ARMONIA " LAS PALOMITAS "

LE MAS DE LA FORGE - 50 ROUTE DE SOMMIÈRES 30730 MONTPEZAT

NOS PARTENAIRES POUR LA SOIRÉE
Domaine du Fontaron Vignerons
MÉDUZ

18 JUILLET 2025
18H30 - 00H30

CHANGEMENT DE DATE ET D'HORAIRE

AU MAS DE LA FORGE À MONTPEZAT

EN NOCTURNE

VIDE GRENIER

RESTAURATION & BUVETTE

EXPOSANTS : 7€ LES 5 METRES AVEC VÉHICULE

inscriptions avant le 15 /07/2025
masdelaforge.sandrine@gmail.com
06.84.71.89.63

50 ROUTE DE SOMMIÈRES 30730 MONTPEZAT

Entre nature, culture et convivialité, on vous souhaite un bel été sous le signe du partage, des terroirs et des traditions !

Illustrations: a red anchor and a pair of orange flip-flops.



CULTURE ET ANIMATIONS

LES VENDREDIS MUSICAUX

SWEETY POP



18 JUILLET
À 19H30
Devant les
commerces

ROSALIE JAZZ BAND

25 JUILLET
À 19H30
Devant les
commerces



TRAVAUX ET PROJETS

AIRE DE JEUX

Les nouveaux jeux ont été juste avant les vacances à la Garenne pour ravir les petits !



GESTION DES DECHETS

INFO COLLECTES

Les déchetteries du Pays de Sommières passent en horaires "été" à partir du 1er juillet. Elles seront ouvertes de 7h à 13h.

Une collecte supplémentaire hebdomadaire est mise en place pour les ordures ménagères (bac vert) le lundi et le Jeudi.

INFORMATION-DECHETTERIE DE VILLEVEILLE

D'importants travaux sur les hauts de quais vont démarrer à partir du MARDI 15 JUILLET pour une durée de 2 à 3 semaines impliquant de légers dérangements.

Soyez prudents, lors de l'accès aux quais durant cette période (une signalétique sera placée).



→ PATRIMOINE

Campagne de don pour la restauration du Temple de Montpezat

Merci pour vos dons ! **Déjà plus de 7000€ de récoltés !** Objectif : 10 000€ pour restaurer le bâtiment.

Votre don ira à un projet de qualité ! 1 € de don au patrimoine de retombées = 21 € économiques*

Lien pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-de-montpezat/101091>

Le lien est également en ligne sur le site <https://montpezat-gard.fr/> ou sur la page facebook Montpezat-Gard.



→ CITOYENNETE

Vérifiez boîtes aux lettres

Chers habitants,
Nous vous remercions de bien vouloir vérifier régulièrement votre boîte aux lettres afin de garantir un passage sécurisé pour notre facteur.
De plus, pour assurer la sécurité de tous, notamment celle du facteur, nous vous invitons à éliminer les nids de guêpes présents dans votre BAL.
Votre collaboration est précieuse pour maintenir un environnement sûr et agréable pour tous.
Merci beaucoup pour votre compréhension et votre aide !



Démarchage autorisé : Fibre & Téléphonie mobile

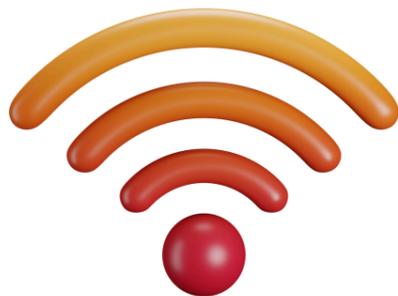
La société ORANGE, opérateur spécialisé dans la fibre optique et les offres mobiles, est autorisée à effectuer une opération de démarchage sur le territoire de la commune.

Cette campagne a pour objectif d'informer les habitants sur l'éligibilité à la fibre, les offres disponibles, et de proposer un accompagnement personnalisé à ceux qui le souhaitent.

Les conseillers seront clairement identifiables par un badge nominatif. Ils respecteront la tranquillité des habitants ainsi que les horaires autorisés.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Soufiane Rzouki : 06.84.66.93.22

Plaque immatriculation : GD-758-ND



→ ÇA S'EST PASSÉ À MONTPEZAT

Albert Bouet a fêté ses 100 ans à Montpezat

Le 4 juillet dernier, Albert Bouet a célébré ses 100 ans à son domicile, entouré de toute sa famille (enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants) ainsi que de nombreux amis venus lui témoigner leur affection. Un moment fort, à l'image de l'homme qu'il est : discret, solide et profondément attaché aux siens.

Né à Montpezat en 1924, fils d'Henri Bouet – lui-même centenaire –, Albert s'inscrit dans une lignée marquée par la longévité, le travail et l'amour de la terre. Bien qu'il ait poursuivi des études qui auraient pu lui ouvrir une autre voie, il a choisi de devenir agriculteur, par fidélité à ses racines et à ses valeurs.

Avec son épouse Monique, de quatre ans sa cadette, il a fondé une belle famille de six enfants. Leur parcours de vie, marqué à la fois par de grandes joies et des épreuves, témoigne de leur force et de leur solidarité. Aujourd'hui, leurs enfants perpétuent les valeurs transmises : simplicité, sens du devoir et attachement à la famille.

Albert est aujourd'hui le second centenaire vivant à domicile dans la commune. À cette occasion, Jean-Michel Andriuzzi, le maire, accompagné de Manuela Sauvaire, son adjointe déléguée, est venu, au nom du conseil municipal, lui remettre un panier garni ainsi qu'un bouquet de fleurs offert à Monique, en témoignage de reconnaissance. Un bel anniversaire fêté dans une commune où il fait bon vivre, et où des hommes comme Albert Bouet rappellent que la richesse d'un territoire se mesure aussi à la qualité des vies qui s'y construisent.



Les vendredis musicaux



Distribution de calculatrices aux écoliers de CM2 avant leur entrée en 6ème